

Commission des Communautés européennes



Direction générale des affaires économiques et financières

ECONOMIE EUROPEENNE

Supplément — Série A

N° 3 — Mars 1980

Tendances conjoncturelles

LIBRARY

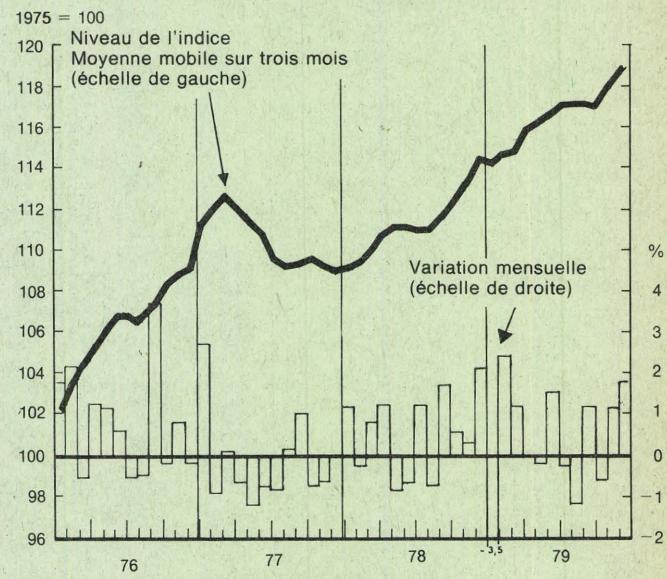
L'économie communautaire sous la contrainte énergétique. — Au seuil de l'année 1980, le nouveau « choc pétrolier » se traduit par une accélération de l'inflation et par une aggravation du déficit extérieur, sans pour autant se répercuter déjà sur le dynamisme de la production (voir les commentaires ci-après). Les rapports de change sont restés relativement stables dans la Communauté, grâce en partie aux adaptations en hausse des taux d'intérêt. C'est ainsi que le Danemark, la Belgique et l'Allemagne ont procédé à une majoration de leur taux d'escompte dans la seconde quinzaine de février (voir in fine les principales mesures de politique économique).

Fermeté de la production industrielle. — Suivant les données désaisonnalisées de l'Office statistique des Communautés européennes, la production industrielle de la Communauté s'est accrue de 1,8 % en décembre (voir le tableau 1). Alors que les indicateurs précurseurs laissaient prévoir un léger ralentissement de l'expansion dans le courant du second semestre, le résultat des derniers mois de 1979 marque un redressement de la tendance après la pause observée à partir du milieu de l'année (voir le graphique 1). Les statistiques de la production industrielle font également apparaître un regain de dynamisme en Italie et au Danemark, ainsi qu'une croissance soutenue en Allemagne. En moyenne annuelle, la progression de 1978 à 1979 s'est révélée la plus forte en Irlande (7,2 %) et en Italie (6,5 %), tandis que les taux les moins élevés ont été enregistrés au Luxembourg et aux Pays-Bas (3,4 % dans les deux cas), mais aussi, en dépit de la production accrue de pétrole, au Royaume-Uni (3,7 %).

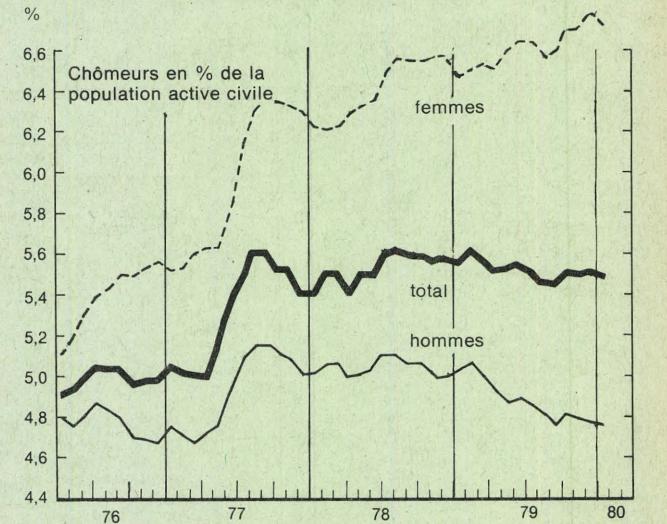
Taux de chômage inchangé. — Après la stabilité dont il avait témoigné tout au long de l'année dernière, le taux communautaire du chômage, corrigé des variations saisonnières, s'est maintenu à 5,5 % en janvier (voir le tableau 2 et le graphique 2). Dans la plupart des États membres, l'évolution du taux de chômage est demeurée étale pendant les derniers mois, ou n'a accusé que de faibles variations. Entre décembre et janvier, une baisse légère a été observée au Danemark, en Italie et en Belgique. Par contre, le taux de chômage a augmenté en Irlande, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Ces deux derniers pays et la France sont les seuls États membres où le taux de chômage ait dépassé, en janvier, le taux moyen enregistré pour l'année 1979.

Vive poussée des prix. — En janvier, l'indice communautaire des prix à la consommation a augmenté de 2,0 % par rapport au mois précédent (voir le tableau 3); c'est le taux le plus élevé qui ait jamais été atteint. Cette forte poussée est la résultante de hausses exceptionnelles enregistrées dans quatre États membres: l'Italie (3,0 %), le Royaume-Uni (2,5 %), la France (1,9 %) et la Belgique (1,4 %). Les facteurs en sont, pour une part, de caractère exceptionnel, comme c'est le cas de l'adaptation des loyers en Italie, ou du relèvement des taux d'intérêt au Royaume-Uni; mais c'est l'enchérissement de l'énergie qui, dans la plupart des États membres, a joué le rôle capital. En décembre, le dernier mois pour lequel la ventilation de la hausse est connue, les prix des produits énergétiques accusaient, en comparaison annuelle, une augmenta-

GRAPHIQUE 1: Production industrielle (c.v.s.), total CE



GRAPHIQUE 2: Chômage (c.v.s.), total CE



tion d'environ 32 %, tandis que l'indice général des prix à la consommation était supérieur de 12,4 % à son niveau d'un an auparavant. Quant à la tendance générale, la hausse sur six mois, corrigée des variations saisonnières et exprimée en taux annuel, s'est modérée pour la première fois depuis plus d'un an (de 14,8 % en décembre, elle a été ramenée à 14,4 % en janvier). Ce ralentissement est toutefois attribuable, pour une part, à l'incidence des importantes majorations d'impôts indirects appliquées dans divers Etats membres vers le milieu de 1979. En ce qui concerne les prix de gros, ils auraient, eux aussi, augmenté considérablement au mois de janvier, à en juger d'après les résultats encore incomplets dont on dispose actuellement (voir le tableau 4).

Au total, ainsi qu'il ressort du tableau ci-dessous, les tensions inflationnistes au sein de la Communauté étaient, au quatrième trimestre, par rapport à la situation observée dans la phase initiale de la crise du pétrole de 1973-1974, légèrement plus vives pour les prix à la consommation, mais notablement plus faibles pour les prix de gros.

(Variations en % par rapport aux trimestres correspondants de l'année précédente)

	1973				1974
	I	II	III	IV	I
Prix de gros	8,8	10,2	11,7	13,3	20,9
Prix à la consommation	7,2	8,2	8,3	8,8	10,7
	1978		1979		
	IV	I	II	III	IV
Prix de gros	6,2	7,9	10,1	12,8	(14,5)
Prix à la consommation	7,3	8,2	8,8	10,9	12,2

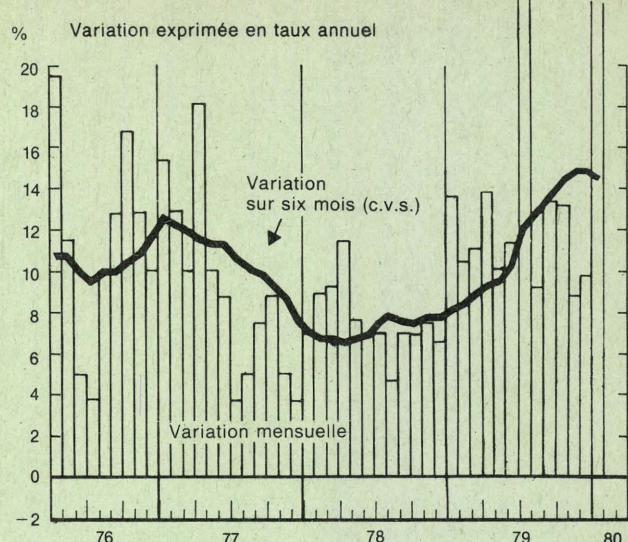
Ampleur croissante du déficit commercial. — Le déséquilibre des échanges commerciaux de la Communauté s'est fortement accentué au quatrième trimestre de 1979 (voir le graphique 4). Le déficit a atteint quelque 8 1/2 milliards d'Ecus (contre 5,2 milliards le trimestre précédent et seulement 300 millions d'Ecus au quatrième trimestre de 1978; voir le tableau 6). Pour l'ensemble de l'année 1979, le déficit de la balance commerciale de la Communauté a ainsi atteint, sur base fob-caf, environ 19 milliards d'Ecus, alors qu'il n'avait pas dépassé 2,5 milliards en 1978. Cette détérioration, en grande partie imputable à celle des termes de l'échange et en particulier à la hausse du prix du pétrole brut, reflète aussi le dynamisme des importations: en volume, celles-ci ont dépassé de plus de 10 %, en 1979, leur niveau de l'année précédente, alors que l'expansion des exportations s'est limitée à 7 1/2 %. Les premiers chiffres disponibles pour janvier font craindre une nouvelle dégradation du solde commercial de la Communauté. En effet, si l'excédent allemand s'est quelque peu accru par rapport au niveau très bas où il était tombé en décembre dernier, le déficit des échanges commerciaux du Royaume-Uni et surtout de la France s'est sérieusement aggravé.

Tendances monétaires diversement contrastées. — Vers la fin de l'année dernière, les tendances d'évolution de la masse monétaire sont devenues moins divergentes. D'une part, l'expansion monétaire s'est ralentie dans trois pays où elle était relativement rapide (Irlande, France et Royaume-Uni; voir le tableau 7). D'autre part, son rythme s'est accéléré dans deux Etats membres où il était relativement plus lent (Allemagne et Pays-Bas). La moyenne communautaire des taux d'intérêt à court terme, qui est passée de 13,1 à 12,7 % entre décembre et janvier, une légère détente amorcée en fin d'année en Allemagne et aux Pays-Bas s'étant étendue au Danemark, à la France et à l'Italie, a de nouveau progressé en février (voir le tableau 8). Quant aux taux à long terme, ils ont augmenté, au mois de janvier, en Allemagne et en Belgique (voir le tableau 9).

Redressement du dollar, fermeté de la livre-sterling et de la lire. — Au mois de février, le dollar s'est raffermi par rapport aux monnaies de la Communauté, en regagnant 1 % vis-à-vis de l'Ecu (voir le graphique 5 et le tableau 10). La position du DTS s'est légèrement améliorée, tandis que le yen marquait un net repli (-2 %); la monnaie japonaise accuse dès lors une dépréciation de 44 % par rapport à son cours maximum de 1978. La livre a continué de se renforcer par rapport à l'Ecu. Parmi les autres monnaies de la Communauté, seule la lire a progressé; la monnaie italienne s'est d'ailleurs située, à partir du 15 février, en tête des monnaies participant au mécanisme de change du système monétaire européen.

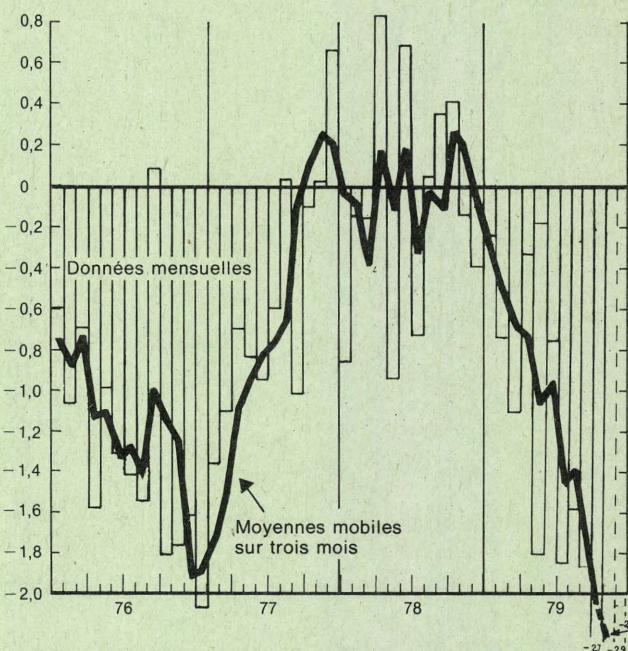
5 mars 1980.

GRAPHIQUE 3: Prix à la consommation, total CE



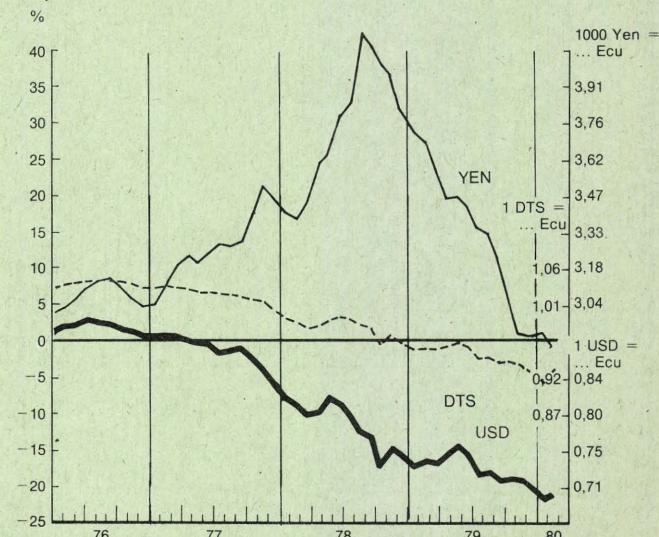
GRAPHIQUE 4: Balance commerciale (c.v.s.), total CE

Mrd Ecu

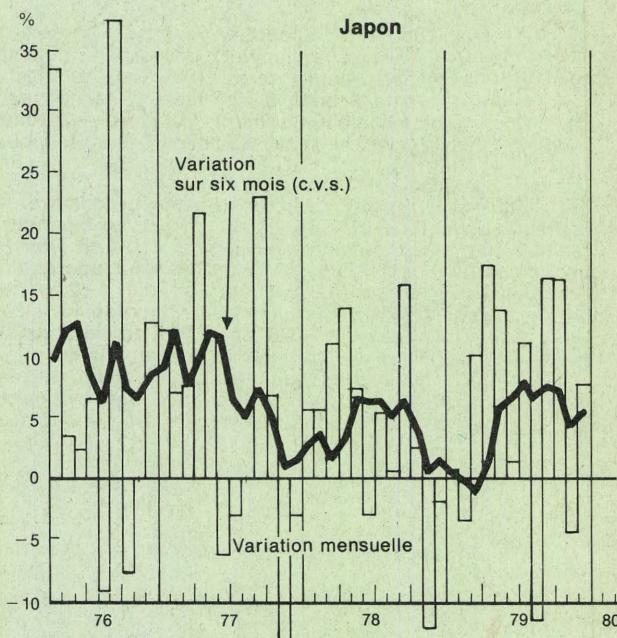
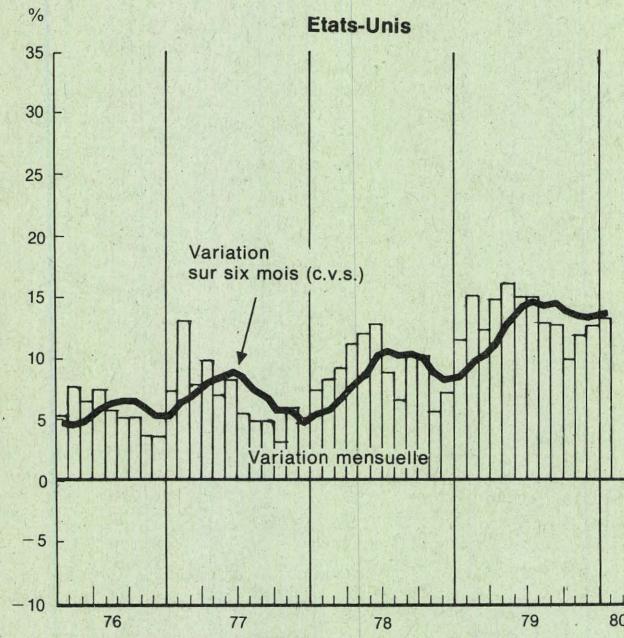
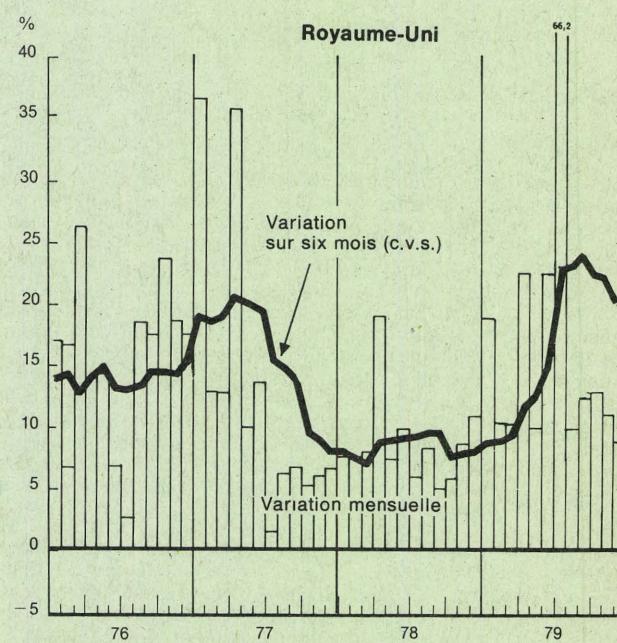
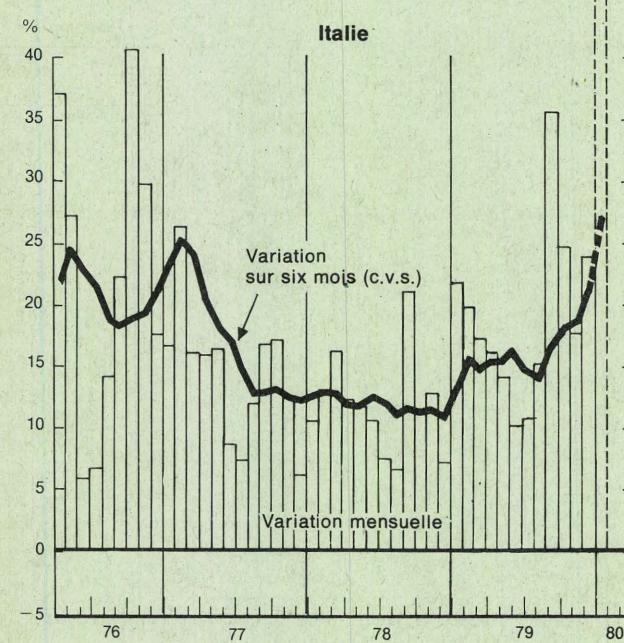
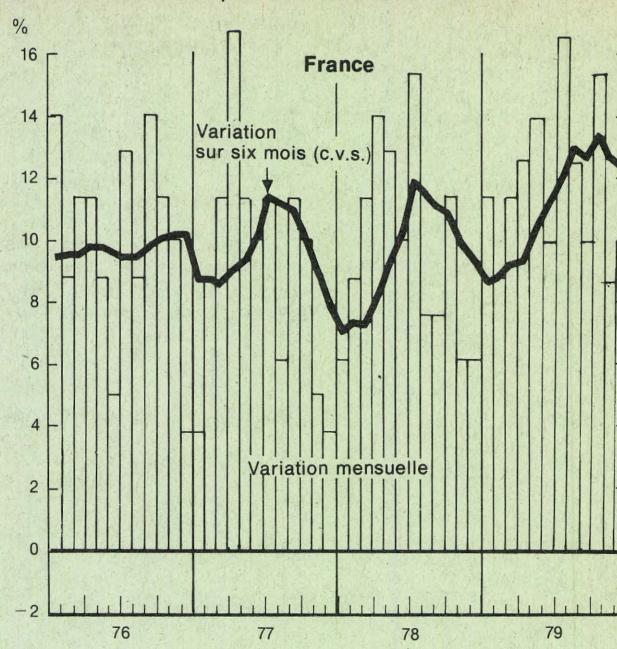
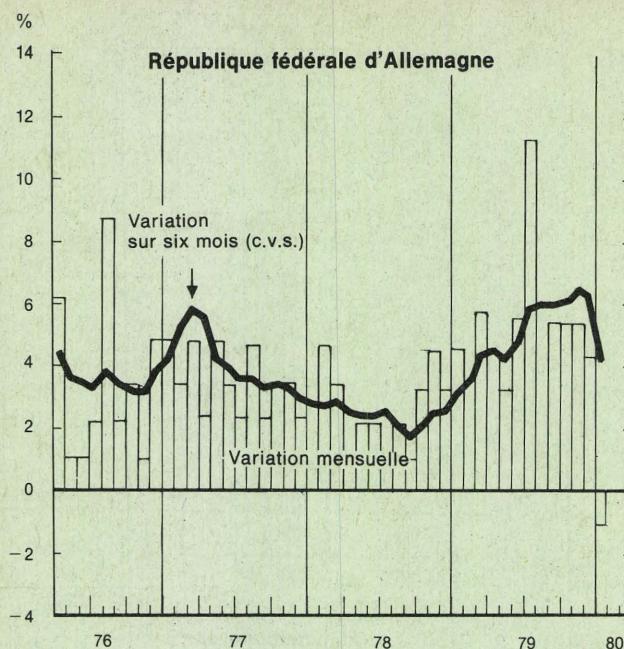


GRAPHIQUE 5: Contre-valeur de l'USD, du Yen et du DTS en Ecu/UCE

Variation depuis 1/1972
%
1000 Yen = ... Ecu
1 DTS = ... Ecu
1 USD = ... Ecu



GRAPHIQUE 6: Prix à la consommation, total CE Variation exprimée en taux annuel



Sources : Données nationales.

TABLEAU 6: Balance commerciale - fob/caf, en millions d'Écu (c.v.s.)

	1975	1976	1977	1978	1979	1978				1979				1979						1980	Var. sur 12 mois, (²)
						IV	I	II	III	IV	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.				
DK	-1 359	-2 954	-2 801	-2 292	-2 955	-605	-549	-780	-781	-798	-319	-271	-192	-278	-221	-298	:	-129			
D	12 224	12 243	14 514	15 934	8 939	4 380	3 394	3 001	1 770	993	605	715	450	354	536	103	429	-753			
F	-1 700	-7 732	-6 117	-4 097	-6 488	-972	-1 265	-1 423	-1 820	-2 466	-481	-741	-599	-944	-614	-888	-1 241	-777			
IRL	-461	-772	-876	-1 128	-1 942	-308	-422	-560	-532	-498	-133	-195	-203	-219	-179	-101	-231	-64			
I	-2 882	-5 981	-2 444	-322	-4 119	23	-244	-463	-774	-2 019	-561	17	-230	13	-1 202	-804	:	-618			
NL	203	317	-1 687	-2 240	-2 729	-849	-141	-512	-797	-1 110	-159	-349	-290	-265	-372	-473	:	-353			
B/L	-1 626	-2 375	-2 526	-2 781	:	-456	-313	-447	-370	:	-132	-167	-74	-214	:	:	:	-114			
UK	-7 617	-8 664	-5 246	-5 548	-7 903	-1 231	-2 490	-1 658	-1 921	-1 979	-643	-655	-623	-1 149	-547	-283	-680	-290			
CE ⁽⁸⁾	-3 216	-15 919	-7 184	-2 476	(-18 900)	-302	-2 053	-2 817	-5 224	(-8 450)	-1 820	-1 570	-1 834	-2 739	(-2 750)	(-2 950)	:	(-2 500)			
USA	-3 017	-13 189	-31 014	-27 206	-5 892	-6 010	-7 206	-6 877	-7 008	-1 553	-2 498	-2 821	-2 241	-1 804	-2 963	(-3 300)	(-2 240)				
JAP	-1 700	2 171	8 488	14 285	-5 476	2 734	504	-498	-2 875	(-1921)	512	-930	-1 433	-1 121	-1 348	(548)	(-648)	(-911)			

TABLEAU 7: Masse monétaire ⁽⁹⁾ - Variation en % par rapport à la période correspondante de l'année précédente

	1975	1976	1977	1978	1979	1978				1979				1979						1980
						IV	I	II	III	IV	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.			
DK (M2)	25,5	11,4	9,8	6,7	9,9	6,7	10,1	9,3	9,5	9,9	9,6	9,5	9,5	11,0	10,8	9,9	:			
D (M3)	8,5	8,4	11,1	11,0	6,0	11,0	11,1	10,8	7,8	6,0	9,3	8,4	7,8	5,9	5,2	6,0	:			
F (M2)	15,7	12,8	13,9	12,2	:	12,2	14,0	13,6	13,0	:	12,9	13,1	13,0	13,6	13,0	:				
IRL (M3)	19,1	14,3	16,3	28,7	19,0	28,7	32,2	36,0	26,2	19,0	36,8	32,7	26,2	24,5	19,0	:				
I (M2)	23,5	20,8	21,8	22,8	:	22,8	20,4	19,9	19,6	:	20,6	20,7	19,6	21,1	:					
NL (M2)	5,7	22,7	3,6	4,2	:	4,2	2,3	4,8	3,8	:	2,6	3,7	3,8	4,4	5,3	:				
B (M2)	17,2	13,4	9,9	9,5	:	9,5	9,0	8,6	6,4	:	6,4	:								
UK (£M3)	7,8	11,3	9,3	13,3	11,7	13,3	11,1	11,1	11,8	11,7	10,6	12,3	11,8	13,1	12,9	11,7	(11,4)			
CE ⁽¹⁰⁾	12,9	12,9	12,3	12,7	(10,7)	12,7	12,4	12,3	11,1	(10,7)	11,4	11,7	11,1	11,1	(10,8)	(10,7)	:			
USA (M2)	8,5	11,3	9,3	8,2	(7,9)	8,2	7,0	7,6	8,0	(7,9)	8,0	8,1	8,0	7,8	(8,3)	(7,9)	:			
JAP (M2)	14,5	13,5	11,1	13,1	:	13,1	12,9	11,3	11,5	:	10,7	10,9	11,5	10,2	10,7	8,0	8,4	3,4		

TABLEAU 8: Taux d'intérêt à court terme ⁽¹¹⁾

	1975	1976	1977	1978	1979	1978				1979				1979						1980
						IV	I	II	III	IV	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.			
DK	14,5	10,3	14,5	15,4	12,5	15,2	19,6	9,8	17,4	16,5	10,7	17,4	18,5	13,7	16,5	16,3	:	1,9		
D	5,0	4,2	4,4	3,7	6,7	4,1	5,3	6,6	8,0	9,6	7,4	8,0	9,5	9,7	9,6	8,9	(9,5)	(5,4)		
F	8,0	8,8	9,3	8,1	(9,5)	6,6	7,0	9,3	11,6	12,6	11,4	11,6	12,2	12,4	12,6	12,3	(13,8)	(6,8)		
IRL	11,0	11,8	8,4	9,9	15,9	12,6	14,3	17,6	17,4	18,5	17,4	17,4	17,1	17,6	18,5	18,9	:	5,6		
I	10,4	17,6	14,5	11,3	11,5	10,9	10,9	11,1	10,9	16,5	11,3	10,9	10,6	13,4	16,5	15,1	:	4,6		
NL	5,3	7,1	4,8	6,6	9,5	10,4	7,2	8,4	9,8	13,0	9,6	9,8	10,6	14,8	13,0	11,3	(12,8)	(5,0)		
B	7,4	10,0	7,6	7,3	10,1	9,3	8,1	9,8	12,5	14,5	12,0	12,5	14,1	14,4	14,5	14,5	(15,0)	(6,9)		
UK	10,6	10,6	8,1	8,3	13,7	12,6	12,1	14,1	14,2	17,1	14,3	14,2	14,8	16,9	17,1	17,9	(18,1)	(5,7)		
CE ⁽¹⁰⁾	7,7	7,5	8,0	7,2	9,6	7,9	8,0	9,4	10,9	13,1	10,5	10,9	11,7	12,7	13,1	12,7	(13,4)	(5,8)		
USA	5,8	5,0	5,3	7,2	(10,1)	9,3	9,5	8,8	10,1	(12,0)	9,6	10,1	12,6	11,8	(12,0)	(12,1)	:	(2,8)		
JAP	:	:	6,2	5,1	5,9	4,7	5,0	5,3	6,5	8,0	6,4	6,5	7,0	7,8	8,0	8,0	8,0	3,4		

TABLEAU 9: Taux d'intérêt à long terme ⁽¹²⁾

	1975	1976	1977	1978	1979	1978				1979				1979						1980
						IV	I	II	III	IV	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Feb.		
DK	13,1	13,6	16,6	16,7	15,9	17,2	14,5	16,1	16,6	17,1	16,0	16,2	16,6	16,3	17,2	17,1	:	1,3		
D	8,5	7,8	6,2	5,7	7,4	6,3	6,9	7,8	7,5	7,9	7,8	7,5	7,5	7,8	8,1	7,9	8,1	1,7		
F	10,3	10,5	11,0	10,6	10,0	9,9	(9,6)	10,7	11,6	12,6	11,3	11,7	11,6	11,6	12,1	12,6	:	2,7		
IRL	14,0	14,7	12,9	12,8	(14,9)	13,4	13,3	15,4	15,7	:	16,0	15,9	15,7	16,6	16,4	:	3,1			
I	10,4	12,5	15,2	14,2	14,3	14,1	14,2	13,9	14,4	15,3	13,9	14,1	14,4	14,6	15,0	15,3	:	1,2		
NL	8,8	9,0	8,1	7,7	8,8	8,5	8,5	9,0	8,7	9,4	9,0	8,7	8,7	8,8	9,2	9,4	9,4	1,2		
B	8,5	9,0	8,8	8,5	9,7	8,8	8,9	9,4	9,9	11,1	9,6	9,8	9,9	10,6	11,0	11,1	11,4	2,4		
L	6,7	7,2	7,0	6,6	6,8	6,7	6,8	6,8	6,8	6,8	6,8	6,8	6,8	6,8	6,8	6,8	6,8	0,1		
UK	14,4	14,4	12,7	12,5	13,0	13,2	12,4	12,7	12,6	14,7	12,3	12,3	12,6	13,2	14,5	14,3	:	0,6		
CE ⁽¹⁰⁾	10,3	10,4	10,1	9,7	10,3	9,9	9,8	10,5	10,7	(11,6)	10,6	10,6	10,7	10,9	11,5	(11,6)	:	1,7		
USA	7,0	6,8	7,1	7,9	(8,8)	8,4	8,5	8,3	8,7	(10,0)	8,4	8,4	8,7	9,4	(9,8)	(10,0)	:	(1,6)		
JAP	9,2	8,7	7,3	6,1	(7,7)	6,1	7,0	8,1	7,9	(8,8)	7,8	7,9	8,4	8,8	(8,8)	8,0	8,0	(2,7)		

TABLEAU 1: Production industrielle (1) - Variation en % par rapport à la période précédente (c.v.s.)

	1975	1976	1977	1978	1979	1978				1979				1979						Var. sur 12 mois, en % (2)
						IV	I	II	III	IV	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.			
DK	-5,7	9,3	0,8	2,3	3,3	3,2	-3,1	2,7	0,6	5,1	-3,3	2,1	1,2	-4,8	12,2	-2,2	-6,3	0,0		
D	-6,2	7,4	2,8	2,0	5,6	0,8	0	2,5	1,6	0,8	0	3,2	-3,9	0,8	0,8	0,8	0,8	8,3		
F	-8,9	9,7	1,6	1,6	3,9	1,9	-0,3	1,1	4,3	-2,4	-0,8	3,5	0	-1,4	-2,9	1,5	1,5	3,6		
IRL	-6,1	9,0	8,1	9,4	:	3,8	0,8	3,0	0,8	:	-1,6	2,3	-1,6	4,3	:	:	:	8,0		
I	-8,8	11,6	0	2,1	6,5	6,1	1,5	-3,2	1,4	7,9	-4,5	3,6	-0,1	6,0	3,8	0,6	-1,1	8,3		
NL	-4,8	5,9	0,8	1,4	3,4	2,9	-1,5	1,8	0,5	1,3	0	2,3	-2,2	0	0,8	2,3	-0,6	-0,7		
B	-9,8	8,1	0,4	2,4	(5,0)	4,1	-3,2	7,1	-2,9	:	7,0	-11,5	5,2	5,6	-7,0	1,1	:	2,1		
L	-21,9	3,8	0,5	3,2	3,4	-0,2	1,4	1,2	-1,3	2,0	3,7	-3,7	1,0	2,5	-4,6	4,0	6,3	7,9		
UK	-4,8	2,7	4,7	3,0	3,7	-0,6	1,2	5,3	-3,0	-0,1	2,5	-1,7	-4,6	-0,8	1,5	1,9	-2,2	0,4		
CE	-6,6	7,3	2,2	2,4	4,5	2,5	0	2,0	0,7	(1,2)	1,6	0	-0,9	1,1	-0,6	1,1	(1,8)	(4,3)		
USA	-8,2	10,2	6,5	5,7	4,4	1,9	1,0	-0,2	0,2	-0,1	0,1	0,1	0,8	0,5	-0,1	-0,3	0,3	-0,3		
JAP	-11,0	11,1	4,1	6,2	(8,3)	2,2	1,8	2,3	2,3	2,5	0,2	1,1	0,9	-1,5	2,6	1,0	-0,1	8,4		

TABLEAU 2: Taux de chômage - Nombre de chômeurs, en % de la population active civile (c.v.s.)

	1975	1976	1977	1978	1979	1978				1979				1979						1980	Var. sur 12 mois, en % (2)
						IV	I	II	III	IV	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.				
DK	4,6	4,7	5,8	6,6	5,3	6,6	6,1	5,4	5,2	4,8	5,3(3)	5,2	5,0	4,9	4,7	4,9	4,8	-12,5			
D	4,2	4,1	4,0	3,9	3,4	3,7	3,6	3,4	3,4	3,2	3,4	3,3	3,2	3,1	3,1	3,1	3,1	-11,5			
F	3,9	4,3	4,9	5,3	6,0	5,7	5,8	6,0	6,1	6,3	6,0	6,1	6,2	6,3	6,3	6,3	9,5				
IRL	8,7	9,8	9,4	8,8	7,9	8,4	8,1	7,9	7,8	7,5	7,9	7,8	7,6	7,6	7,5	7,5	7,6	-8,1			
I	5,3	5,6	6,4	7,1	7,5	7,4	7,5	7,6	7,3	7,5	7,5	7,3	7,5	7,4	7,6	7,2	-2,9				
NL	4,0	4,3	4,1	4,1	4,1	4,1	4,1	4,2	4,2	4,1	4,2	4,2	4,2	4,1	4,1	4,2	1,5				
B	5,3	6,8	7,8	8,4	8,8	8,5	8,6	8,6	8,9	8,9	8,8	8,9	8,9	8,9	8,9	8,8	4,9				
L	0,2	0,3	0,5	0,8	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7	0,1				
UK	3,8	5,3	5,7	5,7	5,3	5,5	5,5	5,3	5,1	5,3	5,3	5,1	5,1	5,2	5,3	5,4	1,1				
CE	4,3	4,9	5,3	5,5	5,5	5,6	5,6	5,5	5,5	5,5	5,5	5,4	5,4	5,5	5,5	5,5	-0,8				
USA	8,5	7,7	7,0	6,0	5,8	5,8	5,7	5,7	5,8	5,9	5,7	6,0	5,8	5,9	5,8	6,2	9,5				
JAP (4)	1,9	2,0	2,0	2,2	2,1	2,3	2,0	2,1	2,1	(2,2)	2,2	2,2	2,0	2,2	2,2	(2,1)	(1,2)				

TABLEAU 3: Indice des prix à la consommation - Variation en % par rapport à la période précédente

	1975	1976	1977	1978	1979	1978				1979				1979						1980	Var. sur 12 mois, en % (2)
						IV	I	II	III	IV	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.				
DK	9,6	9,0	11,1	10,1	9,6	2,9	0,9	2,5	5,1	2,6	2,3	1,7	1,1	0,5	1,0	0,2	0,8	12,8			
D	5,9	4,6	3,7	2,7	4,1	0,3	1,8	1,4	1,3	0,8	0,6	0,1	0,1	0,3	0,4	0,4	0,5	5,0			
F	11,7	9,6	9,5	9,3	10,7	2,1	2,2	2,8	3,2	2,8	1,3	1,0	0,8	1,2	0,7	0,8	1,9	12,8			
IRL	20,9	17,9	13,7	7,7	13,2	1,5	4,1	3,2	4,1	3,7	1,4	1,3	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	16,0			
I	17,0	16,7	18,5	12,1	14,7	3,0	3,9	3,7	3,5	5,6	0,9	1,2	2,6	1,9	1,4	1,8	(3,0)	(20,4)			
NL	9,9	8,9	6,8	4,2	4,5	1,1	0,3	2,0	0,8	2,0	-0,1	0,5	1,1	0,8	0,2	0,3	(0,5)	(6,6)			
B	12,8	9,2	7,1	4,5	4,4	1,0	1,2	0,7	1,7	1,4	0,8	0,5	0,2	0,7	0,4	1,4	5,9				
L	10,8	9,8	6,7	3,1	4,6	0,9	1,3	1,1	1,4	1,7	0,5	0,3	0,6	0,6	0,7	0,4	0,5	5,7			
UK	24,2	16,5	15,9	8,2	13,4	1,7	3,1	3,7	6,7	2,8	4,3	0,8	1,0	1,0	0,9	0,7	2,5	18,4			
CE	13,3	10,9	10,8	7,5	9,9	1,7	2,5	2,8	3,5	2,8	1,8	0,8	1,1	1,1	0,7	0,8	2,0	13,4			
USA	9,1	5,8	6,5	7,6	11,3	2,0	2,6	3,5	3,4	2,8	1,2	1,0	1,0	0,8	0,9	1,0	1,4	13,9			
JAP	10,2	9,3	8,0	3,8	3,6	-0,3	2,5	1,0	1,7	0,9	-1,0	1,3	1,2	-0,4	0,6	:	5,8				

TABLEAU 4: Indice des prix de gros - Variation en % par rapport à la période précédente

	1975	1976	1977	1978	1979	1978				1979				1979						1980	Var. sur 12 mois, en % (2)
						IV	I	II	III	IV	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.				
DK	5,7	8,2	7,9	4,4	9,0	0,6	2,3	3,8	3,4	3,8	0	0,8	1,6	1,2	1,2	1,2	1,2	14,8			
D	1,2	5,8	1,8	-0,8	6,9	0	3,1	3,6	1,7	1,1	0,7	0	0,5	0	0,4	1,2	1,9	11,0			
F (5)	1,0	10,1	6,5	4,6	11,8	3,4	3,3	3,8	2,5	3,3	0,2	2,0	0,8	1,4	0,7	0,4	13,1				
IRL	24,2	19,7	16,6	8,9	:	1,5	5,0	3,5	1,3	:	0,2	-0,3	0,6	:	:	11,6					
I	8,5	22,9	17,4	8,4	15,4	2,3	4,4	4,6	4,3	5,6	1,0	2,2	1,9	2,1	1,2	1,9	21,1				
NL (5)	6,8	6,9	5,4	2,0	(2,9)	0,1	0,8	0,8	2,0	:	0,5	1,3	0,5	0,2	0,1	1,9	5,0				
B	1,2	7,1	2,4	-1,9	6,3	1,2	2,4	2,0	1,2	1,5	0,7	-0,6	0,6	0,7	0,1	2,0	8,2				
UK	24,1	16,4	19,2	10,5	12,1	1,7	2,7	4,0	5,0	2,9	2,3	0,9	1,1	1,2	0,6	0,8	17,4				
CE (6)	7,4	12,0	9,3	4,4	(10,3)	1,5	3,1	3,7	3,0	(2,7)	0,9	1,0	1,0	1,0	0,6	(1,0)	13,5				
USA	9,2	4,6	6,1	7,8	12,5	2,3	3,6	3,6	3,1	3,4	1,3	0,5	1,5	1,5	0,7	1,0	14,7				
JAP	3,0	5,5	1,9	-2,5	7,4	-0,6	1,9	4,1	4,9	4,3	1,9	1,6	1,4	1,1	1,5	1,8	(19,3)				

Source: Pour les pays de la Communauté: Eurostat, sauf indication contraire; pour les États-Unis et le Japon: sources nationales.

	1975	1976	1977	1978	1979	1978				1979				1979						1980	Par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente</

Principales mesures de politique économique — février 1980

Communauté (CE)

Néant.

Danemark (DK)

18.2 La Banque nationale du Danemark porte son taux d'escompte de 11 à 13 %. Ce relèvement est motivé par la réduction récente de l'écart entre les taux d'intérêt à court terme au Danemark et les taux pratiqués à l'étranger, ainsi que par l'important déficit de la balance des paiements courants, qui s'est reflété dans des sorties importantes de capitaux étrangers.

19.2 Un accord est conclu entre la Banque nationale du Danemark et les banques commerciales et compagnies d'assurances, à l'effet de réduire l'octroi de prêts à la consommation privée.

- (1) Les prêts personnels ne seront consentis qu'après une période de douze mois d'épargne contractuelle.
- (2) Les garanties bancaires couvrant les risques des hypothèques privées ne peuvent plus être accordées que dans certains cas déterminés.
- (3) L'accord relatif aux taux d'intérêt des prêts est prorogé jusqu'à fin 1980.

République fédérale d'Allemagne (D)

20.2 Le Gouvernement fédéral adopte un programme d'allégements fiscaux d'un montant global d'environ 17,5 milliards de marks. Ce programme, qui devrait pour l'essentiel entrer en vigueur le 1^{er} janvier 1981, comporte, notamment dans le domaine de l'imposition des revenus, une extension de la «zone proportionnelle», une réduction de la progressivité pour les revenus moyens, ainsi que l'introduction d'une exonération à la base pour enfants à charge.

28.2 Le Conseil central de la Banque fédérale arrête les mesures suivantes:

- avec effet au 29 février, le taux d'escompte est porté de 6 à 7 % et le taux des avances sur titres de 7 à 8 1/2 %;
- à partir du 3 mars, les contingents de réescompte des banques sont augmentés d'environ 4 milliards de marks et les restrictions en matière d'avances sur titres, qui étaient appliquées dans ce domaine, sont abolies.

France (F)

28.2 Le salaire minimum légal est majoré de 3,3 % à partir du 1^{er} mars.

Irlande (IRL)

27.2 Le budget présenté le 27 février par le ministre des Finances comporte notamment les mesures suivantes:

- majorations appréciables des droits d'accise sur le tabac, les spiritueux, la bière, l'essence, le cidre, le vin, les eaux minérales, les voitures, ainsi que des droits d'enregistrement et des droits afférents aux permis de conduire;
 - hausse du taux maximum de la TVA, qui passe de 20 à 25 % à partir du 1^{er} mars;
 - majoration des tarifs postaux à partir du 1^{er} mars et des tarifs téléphoniques à partir du 1^{er} juillet;
 - augmentation des allocations sociales, à long terme (+ 25 %) comme à court terme (+ 20 %);
 - constitution d'une provision pour faire face aux majorations des traitements dans la fonction publique;
 - Taxation des revenus: allégement d'impôts directs pour les couples mariés, abattement spécial de 400 livres irlandaises pour les salariés imposables à la source, relèvement du seuil d'imposition, abattements doubles pour certaines catégories sociales (aveugles, etc.). Avancement de la date de recouvrement pour les non-salariés.
- Peu de changement pour les agriculteurs, par rapport aux mesures projetées.
- Impôt sur les sociétés: pas de modification importante, maintien de l'abattement pour les stocks, limitation des possibilités de déductions de frais généraux.
 - Impact total: dépenses courantes + 21 % (dont 30 % pour les salariés); dépenses en capital + 15,3 %; recettes + 33 %.
 - Solde: le solde net à financer du Trésor est ramené, en pourcentage du PIB, de 13,7 % en 1979 à 10,4 % en 1980. Le déficit courant, en pourcentage du PIB, tombe de 7,1 % en 1979 à 4,1 % en 1980.

Italie (I)

29.1 L'obligation faite aux banques de placer en valeurs à revenu fixe une partie de leurs actifs, et qui était venue à échéance le 31 décembre dernier, est renouvelée pour une période de six mois. Le pourcentage de l'accroissement des dépôts entre le 1^{er} décembre 1979 et le 31 mai 1980, qui est visé par ces dispositions, demeure fixé à 6,5 %.

Fin janvier. Comme elle l'avait déjà fait le 7 novembre dernier, la Banque d'Italie relève d'environ un demi-point, pour le porter à quelque 14,5 %, les plafonds de rendement des obligations émises par les établissements spéciaux de crédit.

13.2 Le Conseil des ministres approuve certaines mesures de lutte contre l'évasion fiscale (principalement en ce qui concerne l'impôt sur le revenu et la facturation). En outre, pour améliorer les rentrées fiscales, il prévoit que les retardataires qui s'acquitteraient de l'impôt majoré des intérêts de retard ne seraient pas poursuivis.

14.2 Un décret, approuvé ce jour, proroge jusqu'au 30 juin 1980 la suspension des mesures d'expulsion à l'égard des locataires en défaut de paiement. Il accorde par ailleurs un certain nombre d'aides financières, et notamment: allocation maximum d'un million de lires aux familles pauvres en retard de paiement; en vue de soutenir la construction de logements en faveur des expulsés, octroi de contribution pour un montant total de 400 milliards de lires aux communes de plus de 450.000 habitants et versement de 1.000 milliards de lires sur un fonds à l'usage des centres urbains comptant plus de 350.000 habitants.

Pays-Bas (NL)

13.2 Le plafond des prêts de dernier rang accordés par l'État aux entreprises est porté de 500 à 750 millions de florins. Le système de prêts est prorogé jusqu'à fin 1981.

Belgique (B)

30.1 Les intermédiaires financiers relèvent de 0,25 point les taux d'intérêt des prêts hypothécaires et des crédits d'investissement.

31.1 Au cours du mois de janvier, la dette extérieure s'est accrue de 12,9 milliards de francs; elle atteint à la fin de ce mois 70,1 milliards. En effectuant plusieurs tirages sur un crédit obtenu sur le marché international, le Trésor a consolidé une partie de sa dette à court terme en devises. La dette à long terme en devises a augmenté de 19,7 milliards, atteignant fin janvier 31,8 milliards.

27.2 La Banque nationale porte de 10,50 à 12 % le taux d'escompte ordinaire applicable aux effets à imputer sur le sous-plafond A. Le taux pour les effets ressortissant au sous-plafond B et celui des avances en compte courant ordinaire passent de 12,5 à 13,5 %. Le taux des avances spéciales (hors quota) est porté de 13,5 à 14,5 %.

28.2 Les banques augmentent les fourchettes des taux d'intérêt pour les crédits d'escompte et d'acceptation (désormais 14,75 à 16,50 %), ainsi que pour les crédits de caisse (désormais 15 à 17 %). Les taux effectifs sont majorés de 0,5 à 1 %.

Luxembourg (L)

5.2 Le Parlement adopte un projet de loi abaissant de soixante-deux à soixante ans l'âge de la retraite pour les ouvriers pouvant justifier de quarante ans d'activité professionnelle.

1.3 Le gouvernement décide de majorer les allocations familiales à partir du deuxième enfant, avec effet au 1^{er} mars 1980. Cette mesure entraîne une dépense supplémentaire de 165,2 millions de francs, montant déjà prévu dans le budget de 1980.

1.3 Le gouvernement décide également d'augmenter l'indemnité de vie chère accordée aux pensionnés, en la portant jusqu'à 1400 francs par mois pour les personnes seules et jusqu'à 2100 francs pour les ménages.

Royaume-Uni (UK)

14.2 Le gouvernement annonce un certain nombre de modifications aux programmes spéciaux de soutien de l'emploi en cours d'exécution. Il s'agit notamment des mesures suivantes:

- les subventions à l'emploi accordées aux petites entreprises sont supprimées à la date du 31 mars 1980;
- le programme de pré-retraite est étendu aux hommes âgés de 64 ans et aux femmes âgées de 59 ans (au lieu de 62 et 59 ans, respectivement);
- les mesures prises en faveur de l'emploi des jeunes seront applicables, pour l'exercice 1980-1981, à 250.000 jeunes (contre 210.000 cette année).

19.2 Le gouvernement diffuse, pour consultation, un projet visant à retirer la protection légale pour des actions «secondaires» de grève (c'est-à-dire des actions dirigées contre des sociétés qui ne sont pas directement concernées par un conflit social).

21.2 Le gouvernement annonce que le volume des allocations en capital, en matière d'aides à la construction résidentielle, sera réduit de 21 % pour l'exercice 1980/1981 par rapport au volume prévu pour l'exercice en cours.

PRIX

	BFR	DKR	DM	FF	LIT	HFL	UKL	IRL	USD
Abonnement à «Économie européenne» (3 numéros par an)	1 000	180	62,50	145,50	28 000	68,50	15,25	16,60	34,25
Suppléments									
Série A — «Tendances conjoncturelles» (11 numéros par an)	400	72	25,00	58,50	11 200	27,50	6,10	6,70	13,70
Série B — «Perspectives économiques — Résultats des enquêtes auprès des chefs d'entreprise» (11 numéros par an)	450	81	28,00	65,50	12 600	31,00	6,85	7,50	15,50
Série C — «Perspectives économiques — Résultats des enquêtes auprès des consommateurs» (3 numéros par an)	200	36	12,50	29,50	5 600	13,70	3,10	3,30	6,90
Abonnement aux trois suppléments	800	144	50,00	116,50	22 400	54,75	12,15	13,30	27,35
Abonnement à «Économie européenne» et aux suppléments	1 500	270	93,50	218,50	41 900	103,00	22,80	25,00	51,50

Les abonnements sont annuels; ils portent sur une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

Les versements doivent être adressés aux bureaux de vente indiqués à la page 3 de la couverture d'«Économie européenne»

Les prix ne comprennent pas les frais d'expédition par avion, pour les conditions d'abonnement par avion, consulter les bureaux de vente.